www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

août 2009

# BN Numismatique Bulletin CGB-CGF n°66

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html Vous pouvez, en participant aux frais, voir en avant-dernière page, si personne ne peut vous l'imprimer à partir d'internet, recevoir un exemplaire papier par courrier postal. L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.
Correspondance privée réservée aux clients de cgb/cgf qui s'inscrivent à http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html

# LE TRÉSOR D'OUZILLY

C'est avec une certaine satisfaction que nous vous proposons ce BN spécial, exclusivement consacré à un trésor Gaulois, mis en vente aujourd'hui, jeudi 6 août 2009, via www.cgb.fr !

Nous nous sommes chargés de conseiller l'inventeur afin que la déclaration se passe au mieux. Deux ans après son dépôt à la Bibliothèque nationale de France, le propriétaire a donc décidé de disperser cet ensemble. La priorité avait, dans un premier temps, été donnée aux musées locaux ; si l'un d'eux désirait conserver l'intégralité de cette trouvaille... mais ce ne fut pas le cas, pour le plus grand bonheur des collectionneurs !

En 2005, dans « ***La triste histoire des monnaies gauloises*** », nous déplorions le faible nombre de trésors déclarés et publiés. Avec cet ensemble, c'est l'occasion de rappeler à tout un chacun que même en France il est possible de trouver, de déclarer et de vendre un trésor de monnaies antiques, en toute légalité !
Ces monnaies portent à près de 4700 le nombre de gauloises proposées sur la Boutique !
L'expérience montre qu'il est rationnel d'acquérir des monnaies provenant d'un trésor. Cette origine est toujours un plus !

Afin de conserver cette information, chacune des monnaies du trésor d'Ouzilly sera exceptionnellement accompagnée d'un certificat, avec description et photographie de la monnaie concernée.

samuel@cgb.fr

***même en France il est possible de trouver, de déclarer et de vendre un trésor de monnaies antique, en toute légalité !***

Remerciements à Louis-Pol DELESTRÉE pour son autorisation à reproduire et compléter son étude publiée dans les Travaux de la S.É.N.A. Vol. 2, 2009, «Numismatique et Archéologie en Poitou- Charente», Actes du Colloque de Niort, 7-8 déc. 2007, sous la direction d'A. Clairand et D. Hollard.

Ne peut être vendu - Version papier - ISSN 1769-0110 - Directeur du BN : Michel PRIEUR
Nous contacter : CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS, Tél. 01 40 26 42 97, e-mail cgf@cgb.fr

# LES STATÈRES EN OR ALLIÉ.

Un important trésor monétaire fut découvert fortuitement par Monsieur L. V… dans un champ situé aux environs de la commune d'Ouzilly-Vignolles, appartenant à son parent Ch. V…[1].

À l'occasion de labours, ce trésor provenant probablement d'un pot éclaté a été trouvé en deux épisodes (2002 et 2005), en partie nettoyé par C. Augel (Coresca) et déposé régulièrement le 24 octobre 2005 à la DRAC de Poitou-Charentes, après qu'un inventaire succinct eut été dressé sur place[2]. C'est ainsi que l'étude de ce trésor bimétallique, déposé à la Bibliothèque nationale de France depuis février 2007, m'a été confiée en septembre de la même année. En bref, une distinction entre les lots des deux métaux ne présentant aucun intérêt, l'ensemble considéré comprend 42 statères en or allié, soit 41 statères dits « picton-santons », un statère de la basse Loire « à l'aigrette » et 372 drachmes pictones « au cheval ailé ».

En raison du bref délai dont nous avons disposé, c'est sur l'étude des statères en or allié que nous avons concentré nos efforts. Aussi bien l'étude des monnaies en argent, toutes de même type, ne peut-elle faire ici l'objet que d'une approche globale, néanmoins significative.

## I) Les statères en or allié

### *I-1) L'ensemble picto-santon.*

#### A) Typologie :

Par souci de bonne cohérence, nous nous référons à l'analyse typologique sur laquelle est fondée l'étude du trésor santo-picton de Chevanceaux[3], et reprise récemment dans le *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*[4].
Cet ensemble de 41 pièces s'intègre dans le groupe A caractérisé par la présence au droit d'un profil de style armoricain[5], en raison d'une évidente homotypie avec la série « à l'hippophore » attribuée par tradition et commodité au peuple des Namnètes[6]. À l'intérieur du groupe A, les 41 pièces considérées se rattachent à la seule classe V[7].

À l'avers, profil à droite au nez droit, à l'œil sans pupille très marqué ; le contour des mèches, dont celles encadrant le profil sont en forme de demi-lunes, est doublé d'un liseré. Sur les exemplaires bien centrés, le joug est visible sous la tranche du cou très arquée.

Au revers, androcéphale à droite dont le casque est cerné d'un liseré. L'aurige est doté d'une pince à l'extrémité de bras droit : on peut y voir une spécificité de la classe V. Sous l'androcéphale, main levée reposant au centre d'un motif en forme de joug. Tous les revers appartiennent à la variété 1 « à l'androcéphale à droite ».

#### B) Métrologie :

On constate que la courbe des poids est d'une parfaite régularité.
L'indice pondéral privilégié, très significatif, se situe entre 6,54 g et 6,71 g et concerne 24 individus, c'est-à-dire plus de 58 % du lot. Pour un poids moyen de x = 6,62 g, l'écart-type ressort à 0,0769 : la dispersion autour du poids moyen est faible, puisque statistiquement, 95 % des statères ont un poids compris entre 6,44 g et 6,75 g, soit x plus ou moins 2 écarts-types.

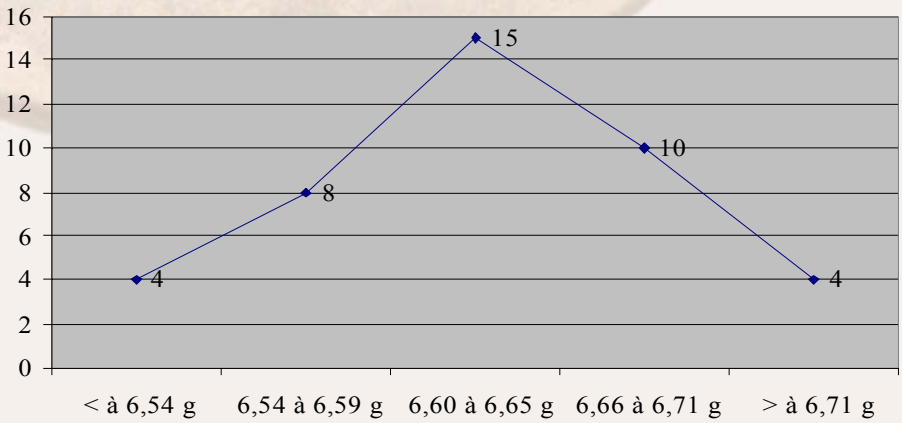

# LES STATÈRES EN OR ALLIÉ.

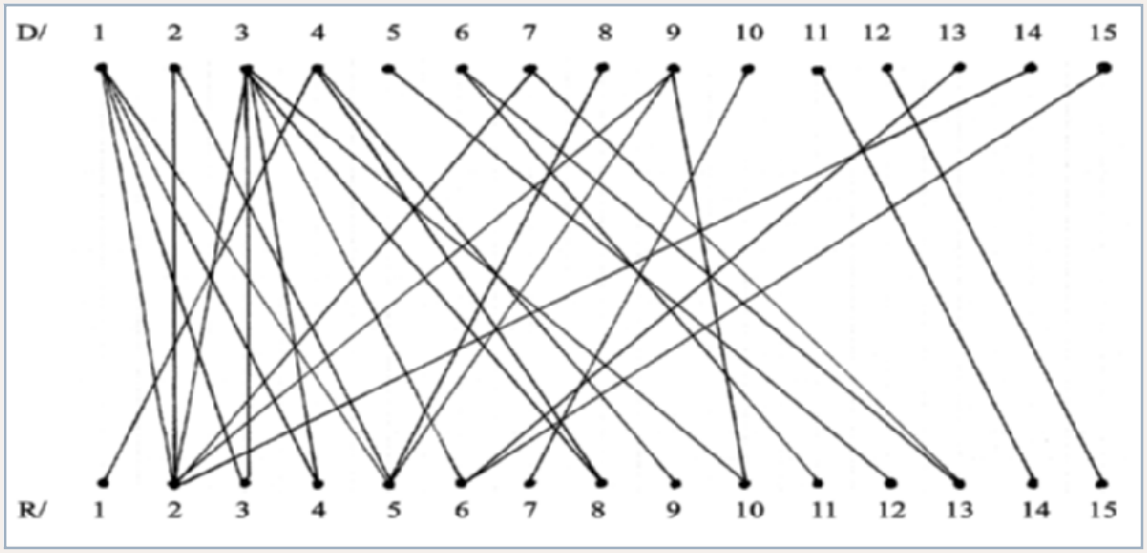


*La grille des liaisons de coins peut s'établir comme ci-dessus :*

## C) Charactéroscopie :

L'étude des coins aboutit à un constat significatif, avec toutefois une marge d'erreur que nous évaluons à 12 % en raison d'empreintes insuffisantes ou défectueuses relevées sur plusieurs pièces.
Sous cette réserve, l'analyse des coins de droit a pu être pratiquée sur 36 pièces et celle des coins de revers sur 37 pièces. Ont été distingués 15 coins de droit pour 16 coins de revers.
L'équivalence en nombre des coins de droit par rapport aux coins de revers est ici remarquable, avec un rapport d'usage voisin de 1.
Les indices charactéroscopiques des coins de droit et de revers sont proches et assez élevés, puisqu'ils s'établissent respectivement à 2,4 et 2,3.

## D) Faciès externe :

Les cartes de répartition des statères en or allié picto-santons les plus récentes[8] montrent une distribution dense des trésors et des trouvailles isolées, entre basse-Loire et Gironde, précisément sur les territoires réputés pictons au nord et santons plus au sud. Dans cet ensemble géographique, le trésor de Chevanceaux (Charente-Maritime) est le plus méridional, celui d'Ouzilly, beaucoup plus septentrional, se situant très au nord de Poitiers. Les deux trésors se placent donc aux deux extrémités des territoires picto-santones et méritent à tous égards d'être précisément comparés.

En bref, le trésor de Chevanceaux, considéré par les auteurs comme très homogène[9], comprenait 51 exemplaires du groupe A, et 10 exemplaires du groupe B. Quant aux statères du groupe A, 50 exemplaires appartiennent à la classe II, et une variété originale non datée.
Rappelons que le trésor d'Ouzilly réunit 41 statères tous rattachables au groupe A et à une même classe V, et un « intrus » de la basse-Loire.
C'est peu dire que le faciès d'Ouzilly est idéalement homogène, en regard du faciès de Chevanceaux où le groupe B « à la tête aquitanique » représente plus de 16 % de l'effectif.

Quant à l'alliage métallique, l'effectif d'Ouzilly n'a pas fait l'objet d'analyses spécifiques, à la différence des statères de Chevanceaux où le dosage de l'or s'établit autour d'un tiers avec un écart-type de 1,6 (groupe A) à 1,5 (groupe B)[10]. Il semble bien que ce pourcentage de l'or d'environ 33 % soit constant pour l'ensemble des statères picto-santons en or allié, groupes A et B confondus[11].

Évoquons enfin l'aspect pondéral des statères de la classe V, absents, rappelons-le, du trésor de Chevanceaux. L'élément de comparaison est constitué par un lot de 30 statères pris en compte par les auteurs d'*OG*1994[12], mais la population disponible est faible.

En effet, les auteurs d'*OG* ont opéré un sous-classement subtil au sein de la classe V, en distinguant une classe Va dont le poids évolue de 6,76 à 6,27 g et une classe Vb pour la tranche comprise entre 6,19 g et 6,03 g et cela, en regard d'une parfaite homotypie[13].
Or, seulement 20 exemplaires ressortissent à la classe Va, où vont se retrouver la totalité des 41 exemplaires d'Ouzilly. Sur ces 20 exemplaires, 3 seulement apparaissent dans la tranche de 6,60 g à 6,79g – soit 15% de l'effectif, alors que dans la tranche analogue (6,60 g à 6,71 g et au-delà) le lot d'Ouzilly permet de placer 28 exemplaires soit 68 % de l'effectif !

Par ailleurs, en considérant l'analyse pondérale de la classe II, très fiable et bien représentée grâce à la dominante de Chevanceaux, on s'aperçoit que l'indice pondéral privilégié de la classe V d'Ouzilly (classe Va d'*OG*1994) et de cette même classe II est exactement le même (6,60 g). Donc, tout essai de chronologie relative fondé sur la seule analyse pondérale ne permettrait pas d'affirmer l'antériorité de la classe II par rapport à la classe Va[14]. Il faudra tirer la conséquence de ce constat.

## E) Attribution et datation :

Ce lot présente un très grand intérêt. L'on est en présence d'un ensemble monétaire, au nord des pays pictons, homogène au point que l'on peut parler d'un instant précis de la circulation régionale de l'or au moment du dépôt.

Au terme de leur étude sur le trésor mixte (groupe A + B) de Chevanceaux, les auteurs soulignent, en commentant la carte n° 3 (p. 352) que la série A « obéit à une logique de répartition centrée sur le Poitou et irradiant le nord et le nord-ouest, tandis que la série B se rencontre en Saintonge et filtre vers le sud et le sud-est ». Ils tiennent donc pour légitime une attribution du groupe A aux *Pictones* et du groupe B aux *Santones*. Le trésor d'Ouzilly rend pleinement compte d'une telle vision.

# LES STATÈRES ET...

Par ailleurs, la seule présence de la classe Va de poids moyen équivalent à celui de la classe II pose un problème, dont la solution est l'existence, au sein du groupe A, d'une pluralité d'ateliers. L'analyse des liaisons de coins pratiquée sur les exemplaires de notre classe V montre qu'il s'agit sans doute de la production d'un même atelier, et que l'émission, vu le nombre des coins de droits et de revers en regard du nombre d'individus examinés, fut fort importante.

Dès lors, il est permis d'admettre que dans les territoires réputés pictons, plusieurs ateliers, dans un laps de temps donné, auraient plus ou moins simultanément frappé un monnayage homotypique, chaque atelier produisant sa propre « classe ».

L'observation des auteurs d'*OG* 1994, qui relèvent p. 307 « qu'aucune liaison de coins n'a été jusqu'à présent constatée entre les différentes classes (du groupe A) », trouverait, dans notre optique, une explication logique.

La vraie question serait alors de rechercher non pas si telle classe aurait été émise avant ou après telle autre, mais où et par quelle communauté restreinte elle aurait pu avoir été frappée.
Dans cette perspective, une classe V produite par un atelier situé au nord du pays picton pendant un certain temps, aurait débuté par la classe Va, tandis que la classe Vb, plus légère, mais de même type marquerait les derniers temps de l'émission.

Aucun repère chronologique ne permet de dater cette classe V avec précision, en l'absence de tout contexte archéologique significatif autour de la trouvaille d'Ouzilly. Il est admis que la fabrication des statères du groupe A aurait été quelque peu antérieure à la guerre des Gaules, et que les pièces les plus légères – toutes classes confondues ? – furent peut-être produites après la Conquête. Tout cela paraît bien discutable, et nous verrons comment l'étude pondérable des drachmes peut avoir une incidence sur la datation des statères.

### *I-2) Le statère « à l'aigrette »*

Cette pièce appartient à la série dite « à l'aigrette »[15], sans qu'il soit possible d'en préciser la classe, car le motif de la chevelure qui vaut critère de classement est indistinct. Vraisemblablement, compte tenu de son poids (7,10 g, diamètre : 18-20 mm), ce statère pourrait se rattacher à la classe II à l'aigrette « en demi-fleur »[16].

Au droit, profil apollinien à droite ; un cordon perlé issu de la chevelure est en partie visible, à l'extrémité duquel une petite tête humaine est identifiable. Une rangée de mèches en crochet, de style dit « aquitanique », encadre le profil. La ligne du cou est très marquée.
Au revers, androcéphale à droite surmonté de l'aurige. Derrière, roue à quatre rais. Dessous, personnage accroupi et ailé, tourné à droite.
Ce statère en or pâle, dans le trésor d'Ouzilly, fait figure d'espèce intruse. L'émission considérée comme antérieure à celle des statères pictons de la classe V, est originaire de la Loire moyenne, son attribution au peuple des *Andecavi* supposée jadis par certains auteurs[17], n'étant pas avérée. Par son style, la série « à l'aigrette » dérive de la série en or attribuée aux *Veneti*[18] et se rattache donc à l'ensemble armoricain.

## II) Les drachmes au cavalier ailé

Les 372 drachmes du trésor d'Ouzilly témoignent, comme les statères pictons en or allié, d'une très remarquable homogénéité.

### IIa) Typologie :

Elle ne présente aucune difficulté, le type est amplement connu et répertorié[19] :
Au droit, profil apollinien à droite, à la coiffure « aquitanique ».
Au revers, 371 exemplaires au cavalier ailé bondissant à droite, (var. 1)
1 exemplaire au cavalier ailé bondissant à gauche, (var. 2)
Sous le cheval, fleuron à trois pétales, sorte de fleur de lys dont le pétale supérieur est centré d'un point.

### IIb) Métrologie :

L'analyse des poids, pratiquée sur cent exemplaires pris au hasard, fait apparaître un indice pondéral privilégié de 2,80 g à 3,05 g, pour 86 % des exemplaires, et un poids moyen x = 2,90 g pour l'ensemble du lot.

Drachme n° 43, la plus lourde (3,10 g).

Drachme n° 405, la plus légère (2,58 g).

Le poids total (argent) du trésor est de 1053,83 grammes, soit un poids moyen de 2,90 grammes, avec des poids extrêmes de 2,58 et 3,10. Ce détail correspond bien aux conclusions de L.-P. Delestrée, obtenues à partir d'un échantillon de cent exemplaires.

| | | |
|---|---|---|
| 2,56 – 2,60 | 1 ex. | I |
| 2,61 – 2,65 | 1 ex. | I |
| 2,66 – 2,70 | 5 ex. | IIIII |
| 2,71 – 2,75 | 14 ex. | IIIIIIIIIIIIII |
| 2,76 – 2,80 | 28 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII |
| 2,81 – 2,85 | 45 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII |
| 2,86 – 2,90 | 74 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII |
| 2,91 – 2,95 | 88 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII |
| 2,96 – 3,00 | 79 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII |
| 3,01 – 3,05 | 18 ex. | IIIIIIIIIIIIIIIII |
| 3,06 – 3,10 | 10 ex. | IIIIIIIIII |

# ... LES DRACHMES

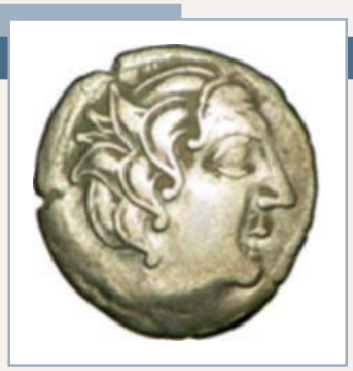

## IIc) Attribution et datation :

Les 372 drachmes du trésor d'Ouzilly confirment et renforcent l'attribution traditionnelle aux *Pictones*. C'est la datation basse de cette série homotypique et considérable qui ne laisse pas de poser un problème, dont il paraît utile de reprendre les données.
On est en présence d'une série sans classes, au type immobile à travers des émissions considérables qui ont pu se poursuivre pendant plusieurs décennies, et ne sont pas forcément issues d'un même atelier.
La drachme lourde[20] « au cavalier ailé » avait fait l'objet d'analyses métalliques[21] révélant une teneur en argent affaiblie en regard des numéraires en argent des *Bituriges* et *Lemovices*, et une teneur en cuivre de 40 %.

En l'absence de contextes archéologiques significatifs, il n'en fallut guère plus pour qu'une doctrine encore actuelle datât uniformément ce numéraire dans la période de LT D2, c'est-à-dire à l'aube ou même au cours[22] de la guerre des Gaules.

Des auteurs ont par ailleurs émis l'hypothèse[23] – non vérifiée à ce jour –, sur la foi d'analyses métalliques, d'une altération d'espèces en or par l'ajout d'un métal qui pourrait provenir de drachmes pictones au cavalier ailé.
Les monnaies en or concernées ne seraient autres que des dérivées régionales du type de Sainte-Éanne « au trident »[24].
Or, il est établi que les espèces de ce type constituaient la série dominante du célèbre Trésor de Tayac, dont l'enfouissement, selon les travaux les plus récents[25], se situerait au début de LT D1 (autour de -130 avant J.-C.).

Donc, si l'hypothèse que nous avons relatée est exacte, comment admettre que des drachmes lourdes, réputées tardives, aient pu servir à altérer des espèces en or émises au plus tard au début de la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. ?

Par ailleurs, un argument à notre avis déterminant, nous conduit à écarter la datation tardive du début de l'émission. Il faut bien comprendre qu'à l'aube de la guerre des Gaules, l'ensemble des peuples centraux de la Gaule belgique, à l'exception des *Arverni*[26] avaient abandonné l'étalon de la drachme légère pour adopter, à l'instar des *Allobroges* et des divers peuples ayant constitué la « zone du denier », le système romain du denier, et avaient émis, au moins depuis le début du Ier siècle avant J.-C., en masses considérables, des quinaires en

[1] Ainsi, la trouvaille est la propriété conjointe de l'inventeur et du propriétaire du fonds, cela conformément aux dispositions de l'Article 716 du Code Civil. L'État ne peut exercer d'action en revendication puisqu'il s'agit d'une trouvaille monétaire (Article L 531-17 du Code du Patrimoine), mais garde la possibilité d'envisager éventuellement un rachat amiable dont le prix ferait alors l'objet d'une expertise contradictoire.
[2] Le pré-inventaire des deux lots successifs fut établi le 24 novembre 2005 par J. Hiernard et par A. Clairand.
[3] J.-N. BARRANDON et alii : L'or gaulois (= OG 1994), Paris 1994, 408 p., XX pl. (Cahiers Ernest Babelon n° 6) : J. BENUSIGLIO, J. HIERNARD, S. SCHEERS et J.-N. BARRANDON, « Le trésor de Chevanceaux et les monnayages d'or allié du Poitou et de la Saintonge », p. 270-361, pl. IX-XIV, typologie d'ensemble des statères picto-santons : pl. XV-XX.
[4] L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, Nouvel Atlas des monnaies gauloises, tome III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique, Saint-Germain-en-Laye, 2006, série 1259 « monnayages d'or allié des Picto-Santons », DT 3645-3670, pl. XXIV.
[5] Rappelons que le groupe B du monnayage en or allié des Picto-Sanctons est dit, de façon purement conventionnelle et arbitraire, « à la tête aquitanique » en fonction du style de la chevelure.
[6] DT II, série 308 A, pl. VIII, « L'ensemble à l'hippophore », p. 66 et suiv.
[7] *OG* 1994, op. cit., classe A5, p. 299-301. DT III, classe A5, DT 3652, pl. XXIX
[8] OG 1994, op. cit., classe A5, p. 299- 301. DT III, classe A5, DT 3652, pl. XXIX
[9] OG 1994, op. cit., p. 277.
[10] OG 1994, op. cit., p. 285-288.
[11] OG 1994, op. cit., p. 323-332.
[12] OG 1994, op. cit., tableau 9 (série A), p. 305.
[13] OG 1994, op. cit., p. 299-300.
[14] Aussi bien les auteurs d'OG 1994 avaient-ils souligné (p. 299) l'étroite analogie des effigies des deux classes.
[15] C. FRÉBUTTE, « Le monnayage d'or celtique aux aigrettes attribué erronément aux Andes », RBN137, 1991, p. 47-63, pl. III ; OG 1994, chapitre 5, p. 229-236, pl. VIII, 1-7 ; P. de JERSEY, Coinage in iron age Armorica, Oxford University, 1994, p. 76-78 ; DT III, série 305 « à l'aigrette », DT 2173-2180, pl. VIII et p. 65-66.
[16] Nouvel Atlas, II, DT 2176-77, pl. VIII.
[17] P. DAIN, « Le monnayage d'or des Andecavi », Revue des études anciennes, 73, 1971, p. 80-123, 4 pl.
[18] DT II, 2004, séries 266-278, pl. V-VI.
[19] LT 4461, pl. XIII, J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, « La trouvaille de monnaies gauloises de Saint-Pierre-de Maillé », Gallia, XXIX, 1971, p. 3-16, Fig. 1 ; C. SARTHRE et alii, «Monnaies d'argent du centre-ouest de la Gaule, premiers résultats d'analyse», Revue numismatique, 1996, p. 7-28 ; S. SCHEERS, Catalogue des monnaies Celtiques du Musée des Beaux-Arts de Lyon, Louvain, 1996, n° 685 ; DT III, série 1285, p. 167-168, DT 3678-79, pl. XXX..
[20] De nombreux exemplaires connus aussi bien dans le trésor d'Ouzilly qu'à l'extérieur (Scheers/Lyon., n° 685) dépassent 3 g et peuvent atteindre 3,20 g.
[21] C. SARTHRE et alii, loc. cit., « Composition expérimentale des monnaies au type au cavalier ailé », Tableau n° 4, p. 20.
[22] Scheers/Lyon, n° 685.
[23] C. SARTHRE et alii, loc. cit., p. 20 et suiv.
[24] DT III, série 1238, pl. XXVII et dérivées du groupe de Tayac « au trident », série 1241, pl. XXVII-XXVIII.
[25] R. BOUDET, « À propos du dépôt d'or de Tayac (Gironde) », Mélanges offerts au Docteur J.-B. Colbert de Beaulieu, Paris 1987, p. 107-120 ; C. HASELGROVE, « The development of Iron Age coinage in Belgic Gaul », Numismatic Chronicle, 159, 1999, p. 126-127 ; J. SILLS, Gaulish and early british gold Coinage, Londres, 2003, The Tayac types, p. 189-197.
[26] Seuls parmi les peuples centraux, les Arverni restèrent attachés aux normes pondérales de la drachme légère (2 g à 2,40 g) jusqu'à la fin de la guerre des Gaules.

# DISCUSSION

plus ou moins bon argent d'un poids inférieur à 1,90 g. On ne voit pas comment ni pourquoi les seuls *Pictones* auraient émis vers les années -70/-60 des drachmes lourdes (x= 2,90 g) alors que l'argent devenait rare et qu'aussi bien les mêmes *Pictones,* au cours ou à la fin de la guerre des Gaules, fabriquaient des séries en argent dont le poids passe sous la barre des 2 g[27] rejoignant celui du quinaire et des « fractions » d'argent allié très légères, souvent très inférieures à 1 g, et dont la typo-chronologie reste encore imprécise[28].

Ainsi, la datation des drachmes « au cavalier ailé » nous paraît-elle devoir être sérieusement remise en question, tout autant que la datation des statères pictons « à la main » et cela, pour des raisons quelque peu différentes mais complémentaires.

## III) Discussion

L'intérêt du trésor d'Ouzilly tient à son bimétallisme, et à l'intérieur de ses deux composants, à son exceptionnelle homogénéité : cet ensemble monétaire a valeur d'instantané dans la circulation bimétallique du monnayage picton.

Parmi les nombreux dépôts monétaires découverts chez les *Pictones*[29], un seul d'entre eux, bimétallique, paraît offrir le même faciès que le trésor d'Ouzilly[30]

Citons seulement pour mémoire deux petits dépôts hors contexte où se trouvaient associés en très petit nombre des statères « à la main » et des drachmes au cavalier ailé : il s'agit du trésor de Poitiers[31], où coexistaient 60 à 75 statères « à la main » de classe indéterminée et « plus de 250 » drachmes « au cavalier ailé ». Malheureusement, ce trésor, sans contexte archéologique connu, n'a fait l'objet d'aucune étude précise, faute de quoi son faciès ne peut être spécifié.

Une cinquantaine de statères picto-santons « à la main », dont 26 étaient, semble—t'il, rattachables aux classes VI, VII et VIII du groupe A et 24 « de type indéterminé à la main », accompagnés de quelques drachmes « au cavalier ailé », se trouvaient dans le célèbre trésor de Vernon[32] dont l'enfouissement est situé en -45 avant J.-C. Cette date tardive ne doit aucunement faire illusion : ce dépôt, peut-être d'origine militaire, contenait au moins 2500 pièces dont un millier de deniers de la République romaine, et semble bien porter les marques d'une thésaurisation impliquant la présence d'espèces résiduelles, dont les statères « à la main » qui ne représentent que 1,2 % de l'ensemble.

En outre, la présence des drachmes « au cavalier ailé » paraît statistiquement négligeable[33], ce qui peut étonner pour une série monétaire régionale, très abondante et réputée tardive…

Bref aucun argument solide, à partir des trésors connus, ne permet d'affirmer, pour les séries conjointes du trésor d'Ouzilly, une mise en circulation qui ne serait pas antérieure au cours ou à la fin du premier tiers du Ier siècle avant J.-C.

En revanche, nous pensons qu'il serait opportun de considérer l'hypothèse d'une datation plus haute du monnayage en or et en argent des *Pictones*. Une telle approche suppose que soient évoqués en préalable deux aspects importants du problème qui se pose :

**1)** Si l'on retient la datation très basse imposée par la doctrine actuelle, pour les statères « à la main », il faut admettre que les territoires occupés par les *Pictones* au Ier siècle avant J.-C. étaient inhabités tout au long du IIe siècle et au début du Ier, ou habités par une population (pré-pictone ?) qui n'aurait pas cru devoir se doter d'espèces monétaires[34]. Sans s'attarder à la vieille lune d'une ancienne hégémonie arverne sur le peuple picton[35], il semblerait étrange, sur le premier point, que le centre-ouest de la Celtique fût à ce point délaissé, entre les peuples d'Armorique, puissants et anciens, les grands peuples centraux et historiques des *Bituriges* et des *Arverni*, et les nombreux peuples aquitains. Sur le second point, il semblerait qu'une éventuelle population fût dépourvue de monnaies d'or, en considérant une apparente solution de continuité entre le sta-

[27] Citons entre autres les séries d'AVIACOS (et dérivées anépigraphes) DT III, série 1271, pl. XXX, et de DVRATIOS (DVRAT-IVLIOS) qui peut se rapporter au chef historique picton cité par César : série 1277, DT 3687, pl. XXX.

[28] Grâce aux prospections de surface, de nouvelles données sont venues au jour et ces petites espèces dont désormais mieux connues en Vendée. DT III, série 1286, p.170-171 et illustrations pl. XXXI.

[29] OG 1994, op. cit., Répertoire, p. 334-350.

[30] a) Niort, n° 53b : 10 statères « à la main », indéterminés groupes A et B ? ; 1 drachme au cavalier ailé ; 19 billons « à l'hippophore» DT III 3677 B. b) Loudun, n° 85a : 2 statères « à la main » indéterminés ; 4 drachmes au cavalier ailé, soit 6 monnaies résiduelles associées à trois « bronzes-gaulois».

[31] Poitiers n° 88 a, OG, 1994, op. cit., p. 345-346 ; cf. J. HIERNARD et alii, TAF, 1982, Vienne 18 (p. 22-23).

[32] Découvert en 1874, à Vernon (Poitiers, Vienne) ce trésor comporte de nombreuses incertitudes de tous ordres en dépit de l'abondante bibliographie qui lui fut consacrée, en particulier : A de BARTHÉLEMY, « Étude sur les monnaies gauloises trouvées en Poitou et en Saintonge », Mélanges de la Société des antiquaires de l'Ouest, 37, 1873-1874, p. 493-532 ; Th. DUCROCQ, « Mémoire sur le trésor… trouvé à Vernon », Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 14, 1874-1876 p. 84-98 ; DAG , 11, p. 740 ; A. BLANCHET, Traité des monnaies gauloises, Paris, 1905, p. 599-601, trésor 261 ; S. SCHEERS, Traité de numismatique celtique II, La Gaule belgique, Louvain, 1977, cf. liste des dépôts, p. 90, 901-902 ; OG 1994, n° 91, Vernon, p. 347.

[33] Dans le « lot Ducrocq » de 204 pièces dont 102 gauloises, seulement 7 drachmes « au cavalier ailé » ont été dénombrées et, curieusement, aucun exemplaire de ce type n'est signalé par A. de Barthélemy dans son inventaire qui portait sur un millier de monnaies gauloises.

[34] Voir sur cette question, une étude de J. HIERNARD, « Numismatique et proto histoire : existe t-il un monnayage picton ? » Aquitania, supplément 1, 1985, p. 113- 121.

[35] DT III, Avant-Propos, p. 6 et 7.

# DISCUSSION

tère lourd du type de Saint-Eanne[36], et ses dérivés « au trident » de la deuxième génération très présents dans le trésor de Tayac[37], d'une part, et l'ensemble des statères « à la main » du groupe A d'autre part. Au demeurant, l'aire de distribution privilégiée de l'ensemble des imitations de Philippe « au trident » se situe au sud-sud-ouest des territoires pictons.

**2)** Il est évident que les séries en or allié et en argent constituant, avant la guerre des Gaules, la quasi-totalité du monnayage picton, sont marquées par l'immobilisme des types : les classes du groupe A des statères « à la main » sont identiques à d'infimes détails près[38], tandis que la série des drachmes « au cavalier ailé » est homotypique.

Ainsi, ces deux séries étroitement mêlées dans le trésor d'Ouzilly ont pu circuler durant plusieurs décennies jusqu'à la Conquête romaine. À quelles périodes pourraient en remonter les premières émissions ?

**a) Les statères « à la main » :**

Il est avéré que les statères « à la main » dérivent de la série « à l'hippophore » (*supra* note 6) du sud-est de l'Armorique, et aussi des statères attribués aux *Veneti* et aux *Cenomani*[39], montrant au revers un personnage allongé, dont l'aile peut expliquer la « main » visible sous l'androcéphale des statères pictons.

Or, il est fort probable que les séries vénètes et cénomanes sont apparues au milieu du IIe siècle avant J.-C. : aussi bien un statère vénète de type BN 6884 figurait-il dans le trésor de Tayac dont l'enfouissement, nous l'avons souligné, se situe autour des années 140/130 avant J.-C. (*supra,* note 25).
La série « à l'hippophore », qui ferait suite aux précédentes, est apparue dans le dernier tiers du IIe siècle avant J.-C.[40] et fut prolongée par des espèces de type identique, mais en métal avili, jusqu'à la guerre des Gaules[41]. De même, la série « à l'aigrette » représentée par un exemplaire dans le trésor d'Ouzilly (*supra*, notes 15 et 16) et apparentée aux séries vénète et cénomane est également apparue selon Ph. de Jersey[42], au début de sa phase III, c'est-à-dire au cours ou à la fin de la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C.

On ne voit pas pourquoi il en serait autrement pour la série pictone à la main : issues de centres d'émission répartis sur le territoire picton, les premières classes du considérable groupe A – dont la classe Va du trésor d'Ouzilly – ont pu apparaître à la

fin du IIe siècle, et se prolonger par les classes Vb, VI, VII et VIII jusqu'à la fin de la guerre des Gaules. Cette hypothèse serait en tous cas plus logique et vraisemblable que celle d'une accumulation des huit classes dans une période trop resserrée entre les années -70 et la fin de la guerre des Gaules, comme le proposent les auteurs[43].

À notre sens, et peut-être sur un plan général, la relative faiblesse de l'aloi d'or fin et même un décrochement pondéral ne constituent pas une objection dirimante à une datation plus haute que l'habituel fourre-tout chronologique de la décennie -70/-60. L'on sait à présent qu'en dépit d'une tendance à la dévaluation des monnaies d'or, perceptible sur une longue durée de deux siècles, les exceptions sont nombreuses tant au sein des peuples eux-mêmes, que parmi les peuples entre eux : c'est ainsi que des séries homogènes, dans une période bien définie, peuvent offrir des variétés et des dérivés directs de poids et d'alliages différents[44]. Prenons ici deux exemples : bien connues dans leur richesse[45] et dans leur variété, les séries des *Osismii* en alliage à faible proportion d'or fin, et pour les statères, de poids moyen souvent inférieur à 6,80 g, ne sauraient être accumulées – au même titre que les statères pictons – dans un intervalle de temps aussi serré que la décennie précédant la guerre des Gaules ! Peut-

on affirmer que ce peuple « finistérien », probablement important, n'aurait pas connu la monnaie à la fin du IIe siècle avant J.-C. ? On sait bien par ailleurs que des peuples centraux – *Aedui*, *Bituriges* et *Lemovices* entre autres – émettaient à la fin du IIe siècle et dans le premier tiers du Ier siècle avant J.-C. des statères et quarts en alliage à faible ou très faible teneur en or[46] alors que chez le peuple limitrophe des *Arverni*, l'aloi d'or fin des statères est resté stable et supérieur à 50 %, même à la fin de la guerre des Gaules[47].

[36] DT III, série 1238 « type de Pons Sainte-Éanne », DT 3611-3612, pl. XXVII. Les auteurs d'OG 1994, rangeaient à juste titre ce statère parmi les imitations de Philippe de la première génération, dont l'émission peut se situer dans le cours du IIIe siècle avant J.-C. Voir aussi J. SILLS, 2003, op. cit., p. 9 « Amphipolis derivatives », fig. 7-8/9-10, pl. I.
[37] OG 1994, « La série au trident », p. 101-112.
[38] Nous avons montré que certaines classes distinctes, telles que les classes II et Va, en fin de compte, ne présentent pas non plus de différences pondérales.
[39] DT II, Monnaies en or attribuées aux Veneti : séries 266-287, pl. V-VI. Monnaies en or attribuées aux Cenomani : séries 290-296, pl. VI-VII.
[40] P. de JERSEY, Coinage in Iron Age Armorica, Oxford University, 1994, cet auteur situe cette série dans sa phase III (p. 130, fig. 64), c'est-à-dire du dernier tiers du IIe siècle jusqu'à la conquête. DT II, cf. supra note 6.
[41] DT II, série 308 B, « émissions en or bas et billon » DT 2196-2202, pl. VIII-IX.
[42] P. de JERSEY, op. cit., note 40, p. 130, Fig. 64.
[43] OG 1994, p.356.
[44] Parfois même pour des exemplaires issus des mêmes coins : tels DT 2053-2054 dans le groupe de Normandie (DT II)
[45] La récente trouvaille (2007) par l'INRAP de l'important trésor de Laniscat (Côtes-d'Armor) renforce encore notre propos.
[46] Chez les Aedui, citons la série dite de Chenôves en bas or, voir : S. SCHEERS, « Les monnaies d'or éduennes du type de Chenôves », RBN, 126, 1980 p. 32-33, pl. II ; B. FISCHER, « Le trésor de Chenôves (Saône-et-Loire) » Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 33, 1982, p. 99-109 ; Nouvel Atlas, III, série 875 pl. VII et p. 70. Chez les Bituriges-Lemovices, citons par exemple la série d'ABVCATOS- ABVDOS (DT III, série 1076, pl. XIX). Citons enfin, dans la vallée du Rhône, les statères en or bas ou même en bronze du type d'Annonay (Nouvel Atlas, III, série 857, pl. V-VI)

# CONCLUSION

Bref, en l'état de nos connaissances, il ne nous semble pas aberrant de situer les premières émissions des statères « à la main » à la fin du IIe siècle, ou au début du Ier siècle avant J.-C.

**b) Les drachmes au cavalier ailé :**

S'il est aisé de contester, comme nous l'avons fait, la datation basse qui est encore de mise, il est beaucoup plus difficile de situer une datation plus haute de l'émission initiale. Là encore, on est réduit à conjecturer en fonction de critères purement numismatiques, puisqu'on ne dispose d'aucune trouvaille en contexte significatif et que l'analyse métallique, trop souvent décevante, ne permet pas d'avancer une chronologie même relative en regard d'autres séries en argent dont la datation demeure imprécise[48].

La drachme pictone s'inscrit dans l'arborescence des types dont le trésor de Bridiers[49] constitue le tronc commun. Des types associés ou déjà dérivés[50] ont précédé, accompagné ou immédiatement suivi la mise en circulation des types de Bridiers à la fin du IIIe siècle et au début du IIe siècle avant J.-C.

Chez les peuples centraux (*Bituriges*), plusieurs séries en argent se sont succédées au cours du IIe siècle, probablement à partir d'ateliers distincts[51]. C'est d'une classe III « à la tête aquitanique et au fleuron »[52] que certains auteurs[53] font dériver la drachme pictone « au cavalier ailé » : à notre sens, il n'est pas du tout certain que celle-ci dérive directement de celle-là, caractérisée par la présence d'un cavalier au bouclier ovale. Les deux types sont bien sûr apparentés, par la présence du profil « aquitanique » au droit et du fleuron sous le cheval du revers, mais le cavalier ailé de la drachme pictone pourrait tout aussi bien avoir été inspiré par la drachme lourde « au cheval ailé » (DT III, 3304, pl. XV) associée aux types de Bridiers.

Quoiqu'il en soit, ces deux prototypes possibles ont circulé au début (DT 3304) et au cours (LT 4446) du IIe siècle avant J.-C.
On ne voit pas pourquoi il n'en serait pas de même pour la drachme pictone, dont le poids (x = 2,90 g) est un peu plus faible que celui de la drachme biturige LT 4446 (3 g à 3,30 g), et serait compatible avec une mise en circulation dans la deuxième moitié du IIe siècle avant J.-C., au cours de la période de La Tène D1 (à partir de *ca* 130/120 avant J.-C.)

Il faut enfin souligner que dans la première moitié du Ier siècle avant J.-C., d'autres espèces en argent plus ou moins allié ont circulé chez les *Picto-Santones* : il s'agit d'abord des dérivées en argent des séries en or allié « à la main » (groupes A et B)[54], et ensuite des dérivées en argent « à l'hippophore »[55], forcément postérieures à la série en or prototypique attribuée aux *Namnètes*.
Or, toutes ces espèces sont encore des drachmes, mais de poids évoluant entre 2,20 g et 2,35 g, en tous cas bien inférieur à celui de la drachme au cavalier ailé. Dès lors, l'antériorité des drachmes lourdes « au cavalier ailé » par rapport aux drachmes légères dérivées des séries en or précitées ne paraît pas contestable.

**Conclusion**

À notre sens, le dépôt monétaire d'Ouzilly n'est pas le résultat d'une thésaurisation sur une longue période, mais le reflet, à un moment précis, de la circulation bimétallique chez les *Pictones*, dans une période qui pourrait parfaitement se situer à la fin du IIe siècle ou au tout début du Ier siècle avant J.-C.

[47] S. NIETO et J.-N. BARRANDON, « Le monnayage en or arverne : essai de chronologie relative à partir de données typologiques et analytiques », Revue numismatique, 2002, p. 37-91. S. NIETO, La place du monnayage arverne dans les monnayages gaulois du centre et du sud de la Gaule au IIe et Ier siècle avant J.-C., thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris IV-Sorbonne, le 13 décembre 2003 (p. 31 et suiv, séries 1-2).
[48] C. SARTHRE et alii, 1996, loc. cit. À notre connaissance, les travaux entrepris sur les monnaies d'argent du Centre-Ouest et dont les premiers résultats avaient été publiés en 1996, n'ont pas été poursuivis, ou en tous cas, n'ont pas abouti à l'esquisse d'une chronologie même relative.
[49] Parmi les travaux récents, voir : D. NASH, Settlement and coinage in central Gaul c. 200, 50 B.C., Oxford 1978, BAR, supplementary séries 39 ; S. SCHEERS, « Une drachme BN 4549-50 trouvée à Carqueiranne (Var) Quelques réflexions sur la datation des drachmes du résor de Bridiers », Studia Paulo Naster Oblata I Numismatica antiqua, Louvain, p. 331-340 ; J. SILLS, op. cit., p. 17-21 ; DT III, p. 93 et suiv, série 1013, pl. XIV.
[50] DT III, p. 96 et suiv, série 1016, pl. XV.
[51] DT III, séries 1031-1046, pl. XVI-XVIII.
[52] LT 4446, pl. XIII, DT 3344-3346, pl. XVII.
[53] Scheers/Lyon, n° 685, supra note 22.
[54] DT III, série 1262, DT 3671-3677, pl. XXX.
[55] DT III, série 1263, pl. XXX ; G. AUBIN et C. LAMBERT, « Parentés stylistiques, graveurs et ateliers dans les monnayages celtiques de l'Ouest », BSFN, juin 2006, p. 119, note 14.

**Quelques drachmes d'un style particulier, avec une tête d'un traitement moins stylisé :**

N°73

N°150

N°91

N°242

N°96

N°327

**Trois drachmes issues du même coin de droit :**

N°331

N°344

N°282

**Détails de différents fleurons :**

# Tableau des liaisons de coins des statères du trésor d'Ouzilly.

| n° inventaire Statère « à la main » | Poids (g) | Diamètre (mm) | Classe *OG* 1994 | Classe DT 2006 | Droit Coins | Revers Coins |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouz. 01 | 6,55 | 20 | A.5a | | 1 | 2 |
| Ouz. 02 | 6,51 | 18 | A.5a | | 1 | 2 |
| Ouz. 03 | 6,65 | 19 | A.5a | | 1 | 3 |
| Ouz. 04 | 6,60 | 17-20 | A.5a | | 1 | 4 |
| Ouz. 05 | 6,68 | 18-20 | A.5a | | 2 | 2 |
| Ouz. 06 | 6,56 | 18-20 | A.5a | | 2 | X |
| Ouz. 07 | 6,58 | 18 | A.5a | | 1 | 5 |
| Ouz. 08 | 6,63 | 18-20 | A.5a | | 2 | 2 |
| Ouz. 09 | 6,52 | 18-19 | A.5a | | 2 | 5 |
| Ouz. 10 | 6,64 | 17 | A.5a | | 3 | 10 |
| Ouz. 11 | 6,64 | 18 | A.5a | | 3 | 10 |
| Ouz. 12 | 6,73 | 19 | A.5a | | 3 | 2 |
| Ouz. 13 | 6,66 | 18 | A.5a | | 3 | 4 |
| Ouz. 14 | 6,69 | 19-20 | A.5a | | 3 | 6 |
| Ouz. 15 | 6,62 | 16-20 | A.5a | | 3 | 3 |
| Ouz. 16 | 6,56 | 22 | A.5a | | 4 | 9 |
| Ouz. 17 | 6,65 | 20-21 | A.5a | | 4 | 8 |
| Ouz. 18 | 6,78 | 20 | A.5a | | 5 | 12 |
| Ouz. 19 | 6,64 | 19 | A.5a | | 13 | 6 |
| Ouz. 20 | 6,54 | 16-18 | A.5a | | 6 | 11 |
| Ouz. 21 | 6,60 | 16-19 | A.5a | | 6 | 13 |
| Ouz. 22 | 6,70 | 20 | A.5a | | X | 7 |
| Ouz. 23 | 6,67 | 17-18 | A.5a | | 3 | 8 |
| Ouz. 24 | 6,63 | 18-20 | A.5a | | 9 | 2 |
| Ouz. 25 | 6,70 | 18-19 | A.5a | | 9 | 10 |
| Ouz. 26 | 6,58 | 17-21 | A.5a | | 9 | 2 |
| Ouz. 27 | 6,67 | 18 | A.5a | | 7 | 13 |
| Ouz. 28 | 6,47 | 20-24 | A.5a | | 9 | 5 |
| Ouz. 29 | 6,74 | 20 | A.5a | | 10 | 7 |
| Ouz. 30 | 6,56 | 18 | A.5a | | 11 | 14 |
| Ouz. 31 | 6,70 | 17-20 | A.5a | | 7 | 2 |
| Ouz. 32 | 6,61 | 20-22 | A.5a | | X | 16 |
| Ouz. 33 | 6,70 | 17-20 | A.5a | | 15 | 6 |
| Ouz. 34 | 6,61 | 18-20 | A.5a | | 8 | X |
| Ouz. 35 | 6,40 | 17-18 | A.5a | | X | X |
| Ouz. 36 | 6,77 | 20 | A.5a | | 12 | 15 |
| Ouz. 37 | 6,56 | 17-18 | A.5a | | X | 3 |
| Ouz. 38 | 6,64 | 19-20 | A.5a | | 8 | 5 |
| Ouz. 39 | 6,60 | 22 | A.5a | | X | X |
| Ouz. 40 | 6,66 | 20-21 | A.5a | | 4 | 1 |
| Ouz. 41 | 6,63 | 20 | A.5a | | 14 | 2 |
| **Statère « à l'aigrette »** | (g) | (mm) | | | | |
| Ouz. 42 | 7,10 | 18-20 | Cl II ? | | / | / |

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

N°45
N°46
N°47
N°48
N°49
N°50
N°51
N°52
N°53
N°54
N°55
N°56
N°57
N°58
N°59
N°60
N°61
N°62
N°63
N°64
N°65
N°66
N°67
N°68
N°69
N°70
N°71
N°72
N°73
N°74
N°75
N°76
N°77
N°78
N°79
N°80
N°81
N°82
N°83
N°84
N°85
N°86
N°87
N°88
N°89
N°90
N°91
N°92
N°93
N°94
N°95
N°96

N°97

N°98

N°99

N°100

N°101

N°102

N°103

N°104

N°105

N°106

N°107

N°108

N°109

N°110

N°111

N°112

N°113

N°114

N°115

N°116

N°117

N°118

N°119

N°120

N°121

N°122

N°123

N°124

N°125

N°126

N°127

N°128

N°129

N°130

N°131

N°132

N°133

N°134

N°135

N°136

N°137

N°138

N°139

N°140

N°141

N°142

N°143

N°144

N°145

N°146

N°147

N°148

N°149

N°150

N°151

N°152

N°153

N°154

N°155

N°156

N°157

N°158

N°159

N°160

N°161

N°162

N°163

N°164

N°165

N°166

N°167

N°168

N°169

N°170

N°171

N°172

N°173

N°174

N°175

N°176

N°177

N°178

N°179

N°180

N°181

N°182

N°183

N°184

N°185

N°186

N°187

N°188

N°189

N°190

N°191

N°192

N°193

N°194

N°195

N°196

N°197

N°198

N°199

N°200

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

**N°201** **N°202** **N°203** **N°204** **N°205** **N°206** **N°207** **N°208** **N°209** **N°210** **N°211** **N°212** **N°213**

**N°214** **N°215** **N°216** **N°217** **N°218** **N°219** **N°220** **N°221** **N°222** **N°223** **N°224** **N°225** **N°226**

**N°227** **N°228** **N°229** **N°230** **N°231** **N°232** **N°233** **N°234** **N°235** **N°236** **N°237** **N°238** **N°239**

**N°240** **N°241** **N°242** **N°243** **N°244** **N°245** **N°246** **N°247** **N°248** **N°249** **N°250** **N°251**

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

N°252

N°253

N°254

N°255

N°256

N°257

N°258

N°259

N°260

N°261

N°262

N°263

N°264

N°265

N°266

N°267

N°268

N°269

N°270

N°271

N°272

N°273

N°274

N°275

N°276

N°277

N°278

N°279

N°280

N°281

N°282

N°283

N°284

N°285

N°286

N°287

N°288

N°289

N°290

N°291

N°292

N°293

N°294

N°295

N°296

N°297

N°298

N°299

N°300

N°301

N°302

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

N°303
N°304
N°305
N°306
N°307
N°308
N°309
N°310
N°311
N°312
N°313
N°314
N°315
N°316
N°317
N°318
N°319
N°320
N°321
N°322
N°323
N°324
N°325
N°326
N°327
N°328
N°329
N°330
N°331
N°332
N°333
N°334
N°335
N°336
N°337
N°338
N°339
N°340
N°341
N°342
N°343
N°344
N°345
N°346
N°347
N°348
N°349
N°350
N°351
N°352
N°353
N°354

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

N°355 N°356 N°357 N°358 N°359 N°360 N°361 N°362 N°363 N°364 N°365 N°366 N°367

N°368 N°369 N°370 N°371 N°372 N°373 N°374 N°375 N°376 N°377 N°378 N°379 N°380

N°381 N°382 N°383 N°384 N°385 N°386 N°387 N°388 N°389 N°390 N°391 N°392 N°393

N°394 N°395 N°396 N°397 N°398 N°399 N°400 N°401 N°402 N°403 N°404 N°405 N°406

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

## NOUVEL ATLAS DES MONNAIES GAULOISES – du Nouveau ! !

Les auteurs du Nouvel Atlas, Marcel TACHE et Louis-Pol DELESTRÉE, désirant se consacrer à leur travail et se décharger de l'activité de distribution ont vendu leur stock de livres (Nouvel Atlas Tomes 1, 2, 3 et 4 ainsi que le Monnayage des Osismes) à la maison d'édition de cgb/cgf, les Chevau-légers.

Effectivement, recevoir les commandes, les gérer, faire les paquets, aller les faire affranchir à la Poste et gérer les litiges qui peuvent s'en suivre demande l'organisation d'une équipe logistique aguerrie à cette activité !

Ayant été parmi les plus gros distributeurs de Nouvel Atlas, depuis le premier tome, nous avons tout logiquement été intéressés par l'acquisition du stock, dont nous sommes désormais propriétaires.

Toutes personnes intéressées par les ouvrages des éditions Commios doivent donc savoir que les ouvrages sont disponibles, au guichet de **cgb.fr**, sur notre site ou sur les salons où nous nous rendons.

Notre volonté étant de respecter ces ouvrages et leurs acheteurs précédents, les prix de vente publics sont conservés, avec cependant un prix spécial de 299€ pour les 4 tomes du Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises.

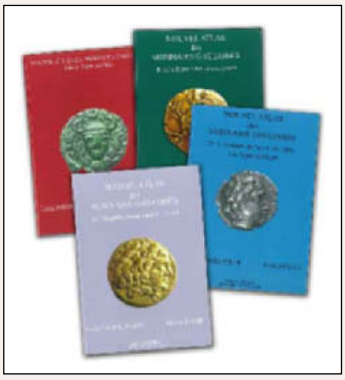

Nous nous tenons bien entendu à la disposition des professionnels pour les fournir, aux conditions habituelles pour revendeurs ou aménagées selon les quantités demandées.

Rappelons les caractéristiques de ces quatre tomes :

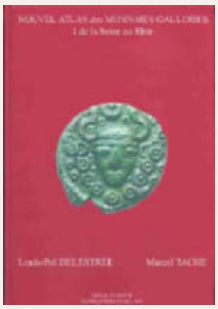

**Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises, Tome I, De la Seine au Rhin**, recense 707 monnaies de la Gaule Belgique. 136 pages et 29 pl.. Édition 2002. **LN12 87 €.**

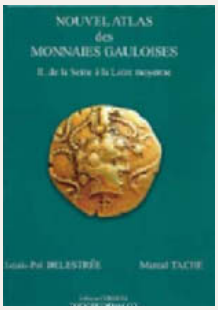


**Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises, Tome II, De la Seine à la Loire Moyenne**, recense 680 monnaies armoricaines, normandes et du grand Ouest. 150 pages et 26 planches. Édition 2004. **LN15 92 €.**

## Partenariat Éditions COMMIOS et Éditions Chevau-Légers CGF/CGB

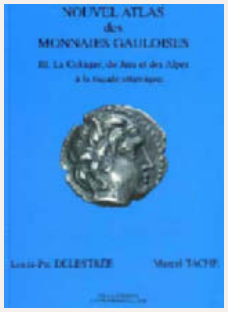


**Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises, Tome III, La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique**, recense plus de 700 monnaies de cette aire géographique longtemps délaissée. 176 pages et 32 planches. Édition 2006. **LN59 98 €.**

**Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises, Tome IV, Supplément aux tomes I-II-III**, recense toutes les monnaies inédites et très rares découvertes depuis 2002 et manquant aux trois premiers tomes. 92 pages et 15 planches. Édition 2008. **LN64 58 €.**

Attention seulement une centaine de lots complets sous boitier des Tomes I à IV sont disponibles uniquement chez nous à 299 € seulement.

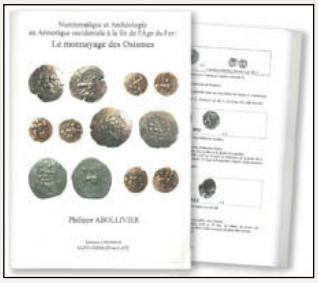

**Numismatique et Archéologie en armorique Occidentale à la fin de l'Âge du Fer : le Monnayage des Osismes**, par ABOLLIVIER Phillipe. Edition 2008. 348 pages avec illustrations, graphiques **LN65 44 €.**

Comme tous les ouvrages de nos éditions, le Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises sera également distribué par Image et Document et référencé dans plus d'un millier de librairies grand public !

Nous profitions de l'occasion pour rappeler qu'en tant que maison d'édition, Les Editions Chevau-Légers peuvent être intéressées par la publication de tout travail de numismatique ; n'hésitez pas à nous soumettre votre manuscrit.

Samuel GOUET

# Prix spécial à l'occasion de la vente du trésor d'Ouzilly ; 50,50 € -5 %, soit 47,98 €

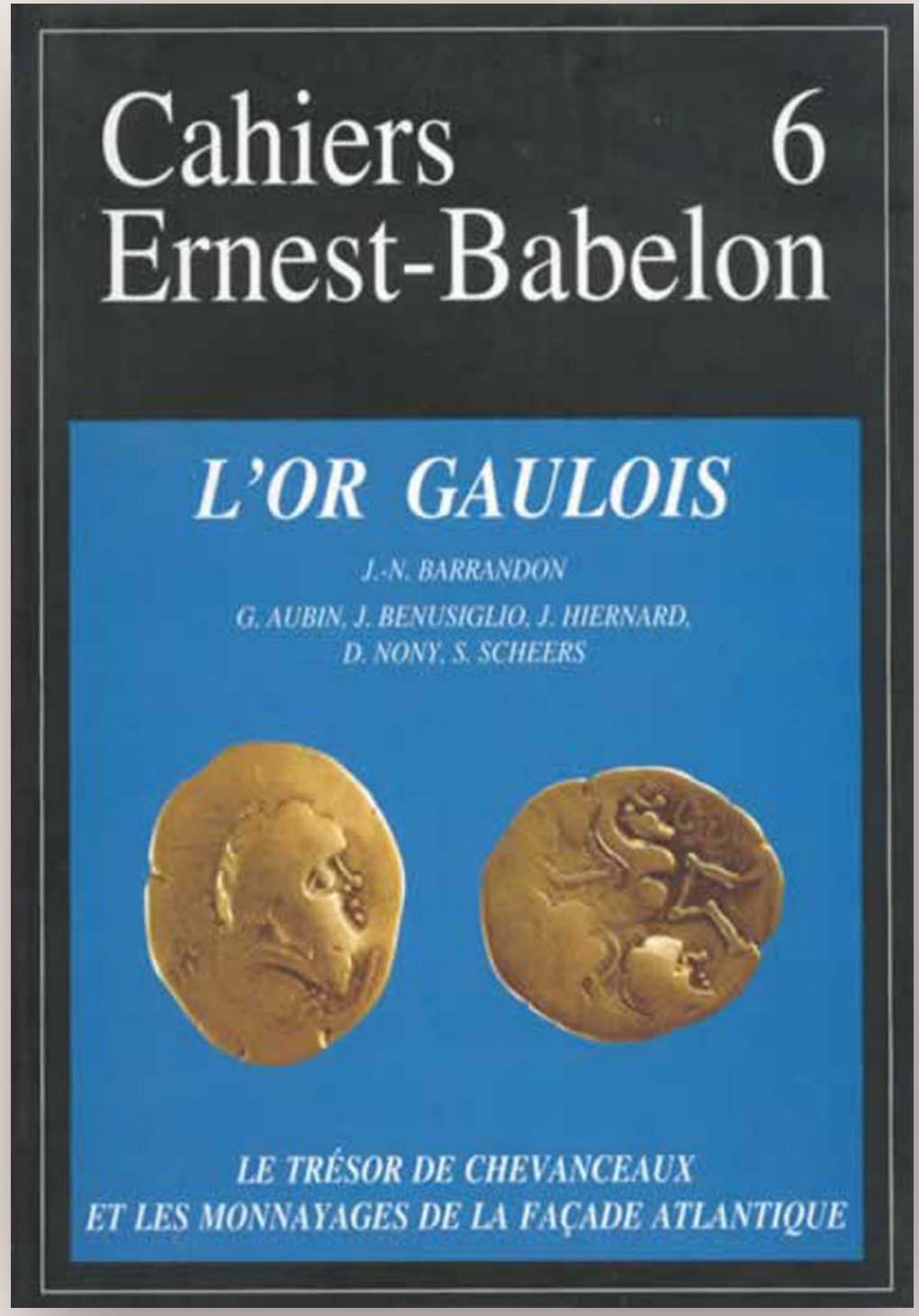


**Cahiers Ernest-Babelon 6, *L'Or gaulois, le trésor de Chevanceaux et les monnayages de la façade atlantique***

**BARRANDON Jean-Noël, AUBIN G., BENUSIGLIO J., HIERNARD J., NONY D., SCHEERS S.**